L 'Association Fouque :

L'association Fouque accueille depuis sa création des jeunes relevant des champs de la protection et du handicap. Certains présentent une déficience intellectuelle, légère, moyenne ou sévère, avec ou sans troubles associés, psychiques ou autistiques.

Depuis 1892, grâce à son fondateur Jean-Baptiste Fouque mais aussi au travail mené par les professionnels, elle a su accompagner et protéger tout au long de ces 129 années des milliers de personnes en situation vulnérables.

Aujourd'hui elle prend en charge 650 jeunes de 2 ans à 21 ans. Elle est également organisme de formation. Chaque jour elle met son savoir-faire au bienfait des jeunes, quel qu'en soit leurs situations, pour les accompagner et les guider dans leurs parcours de vie afin qu'ils puissent s'accomplir et devenir des femmes et des hommes épanouis dans la société.

"Nous partageons la conviction qu'aucune situation difficile n'est irremediable, qu'il y a, pour tout jeune, un avenir où il pourra exprimer toutes les potentialités qu'il a en lui. Cette certitude guide notre engagement".

ASSOCIATION FOUQUE
Agir pour l'enfance
CRÉÉE EN 1892
& RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Ensemble, agissons pour la jeunesse

272, avenue de Mazargues 13008 Marseille
Tel : 04.91.71.30.95 siege.association@jbfouque.org

www.association-fouque.org

#soyonsfouque

Reconnue d'utilité publique depuis 1898
N° SIREN : 775 560 089

TAXE D'APPRENTISSAGE 2021

Date limite de versement avant le 31 mai 2021

Un soutien à des jeunes en devenir !

ASSOCIATION FOUQUE
Agir pour l'enfance
CRÉÉE EN 1892
& RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Solidaire, Innovante, Audacieuse, Universelle, Protectrice

Les projets « Fouque » :

UNITE DE FORMATION
QUALIFIANTE J.B FOUQUE
CODE UAI : **0131462 U**

Lutter contre le décrochage scolaire. Proposer un coaching individuel en complément.

Des formations qualifiantes ou certifiantes de niveau V pour favoriser l'insertion des jeunes dans la vie professionnelle.

Une mission d'insertion pour valoriser les parcours des jeunes pour conduire à la qualification. Deux formations qualifiantes sont proposées et une plateforme d'insertion socio-professionnelle.

RESTAURANT
PEDAGOGIQUE
LE GRAND-PIN
CODE UAI : **0131462 U**

Les missions de Saint-Ange sont de scolariser, soigner, éduquer les enfants et adolescents en développant au mieux leurs potentialités. Et, former les jeunes dans la perspective de leur vie professionnelle et personnelle, en s'appuyant sur les ateliers de formation : travaux manuels, restauration (service et cuisine – formation certifiante CFA/IME), agriculture, emploi de services (entretien des locaux, linge).

INSTITUT SAINT-ANGE
CODES UAI : **0841051 L, 0841090 D, 0840605 B**

La prise en charge de l'institut s'appuie sur l'éducation et la pédagogie spécialisée. En complément de l'école interne, des ateliers sont proposés aux jeunes : cuisine, polyvalence en bâtiment, espaces verts, multi-services.

INSTITUT LES ECUREUILS
CODES UAI :**0133739 U, 0131462 U, 0131952 B**

Faites de cette obligation légale, un investissement pour leur avenir !

7 bonnes raisons de soutenir l'association :

Raison #1:
Vous partagez les valeurs de l'Association Fouque et souhaitez les accompagner pour améliorer la mission d'action solidaire en intégrant un parcours personnalisé de formation et d'insertion pour tous jeunes.

Raison #2:
Vous soutenez l'accès à l'apprentissage et la lutte contre le décrochage scolaire.

Raison #3:
Vous participez au développement d'ateliers de formation.

Raison #4:
Vous valorisez les parcours de qualification ou de certification pour les jeunes accueillis.

Raison #5:
Vous permettez aux jeunes de s'inscrire dans un projet personnalisé afin d'accéder à l'emploi et à la qualification.

Raison #6:
Vous offrez la possibilité à un jeune en situation réelle de travail, de développer un ensemble de compétences sociales et professionnelles au travers de supports différents.

Raison #7:
Vous contribuez au financement du matériel pédagogique, à l'aménagement et à la rénovation des locaux en proposant des espaces plus grands et mieux équipés.

Le saviez-vous ?

La taxe d'apprentissage est un impôt versé par les entreprises à un organisme collecteur. Il permet de financer les projets nécessaires au soutien de l'apprentissage et au développement de la formation. Si la législation vous oblige à payer une taxe d'apprentissage, **elle vous donne aussi la liberté d'en choisir les bénéficiaires !**

La taxe d'apprentissage est une ressource indispensable pour l'Association Fouque. Elle contribue à **soutenir** l'accès à l'apprentissage, **lutter** contre le décrochage scolaire, **financer** des projets d'insertion et de formation à hauteur de **23%.**

Bon à savoir ...

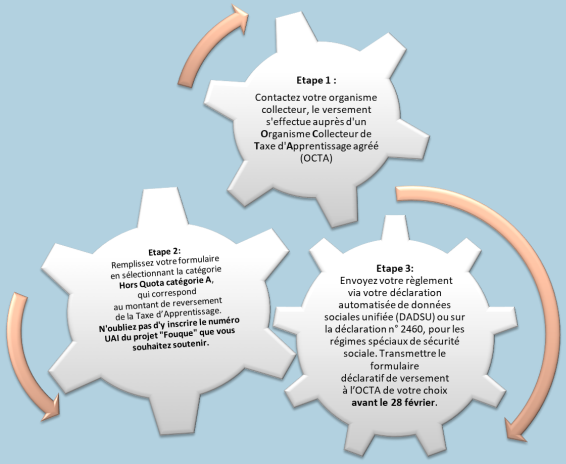

Nous vous remercions pour votre soutien !

Ensemble agissons pour la jeunesse